

## Le maire de Montréal souhaite la bienvenue aux nouveaux propriétaires

**22 mars 2010**

**Montréal, le 22 mars 2010** - Le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, a annoncé hier des mesures significatives pour les familles afin d'améliorer leur qualité de vie et les inciter à s'établir dans la métropole. Parmi celles-ci, la Ville souhaite la bienvenue aux familles qui accèdent à la propriété en remboursant à 100% les droits de mutation d'un ménage avec un ou plusieurs enfants et à 40 % pour les ménages sans enfant, aussi bien pour une propriété neuve qu'existante pour les personnes admissibles au programme d'accession à la propriété.

« Vous savez, cette taxe qu'on appelle « taxe de bienvenue »..., eh bien, la « Bienvenue » prendra le pas sur la taxe : elle sera remboursée à 100% à tous les acheteurs de propriétés neuves, de duplex ou de triplex admissibles au programme d'accession à la propriété. Les familles sans enfant n'ont pas été oubliées. La taxe de bienvenue leur sera remboursée mais dans une proportion moindre, à 40%. Et tous pourront avoir accès aux programmes d'aide à la rénovation qui seront bonifiés », d'affirmer M. Gérald Tremblay.

### **Bienvenue à Montréal!**

Avec cette initiative musclée, le maire accueille les familles avec un nouveau Programme d'accession à la propriété proposant trois volets :

En ce qui a trait à l'achat d'une propriété neuve, l'aide à l'accession à la propriété sera haussée de 10 000 \$ à 12 500 \$ pour une famille avec un ou plusieurs enfants qui acquiert un logement de trois chambres à coucher et d'une superficie d'au moins 96 m<sup>2</sup> dont le prix maximal est de 295 000\$, taxes incluses, en plus de rembourser complètement la taxe de mutation.

L'Administration municipale compte ensuite intégrer les cibles de logements de trois chambres à coucher dans les grands projets résidentiels et augmenter à 25 % la proportion des logements de trois chambres dans les projets AccèsCondos et AccèsLogis.

Enfin, le volume dans le cadre du programme d'habitations urbaines pour les

familles sera augmenté à 500 logements pour la période de 2010 à 2013, à raison d'un appel de propositions par année. La Ville compte ainsi stimuler la réalisation au total de quelque 2 400 nouveaux logements proposant 3 chambres à coucher. Rappelons que le Programme Rénovation Québec est financé conjointement par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et la Ville de Montréal. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) contribue au financement des interventions visant les ménages à faible revenu.

Pour les propriétés existantes, en plus du remboursement à 40% de la taxe de mutation pour les ménages sans enfant ou à 100% pour les familles lors de l'achat d'un duplex ou d'un triplex dont le prix d'achat maximal est respectivement de 360 000\$ ou de 400 000\$, les programmes d'aide à la rénovation seront bonifiés pour les familles et l'accès à l'aide à la rénovation dans les trois années suivant l'achat sera facilité.

L'Administration municipale, en partenariat avec la Société d'habitation du Québec (SHQ) haussera sa participation financière de 650 000 \$ pour l'année 2010 aux déboursés du Programme Rénovation Québec portant celle-ci de 14,35 M\$ à 15 M\$ pour les années 2011, 2012 et 2013. Par ailleurs, un budget de 1,15 M\$ pour l'année 2010 et de 4,6 M\$ en 2011, 2012 et 2013 sera accordé par la Ville au remboursement des droits de mutation des ménages.

Dans son ensemble, le nouveau programme d'accession à la propriété représente un investissement de 8,3 M\$ par année auquel s'ajoute un budget de 4,6 M\$ pour le remboursement des droits de mutation.

Soulignons toutefois que les 3 volets du programme d'accession à la propriété devront être approuvés d'ici la fin du mois d'avril par le conseil municipal avant d'entrer en vigueur. Toute l'information concernant ces mesures sera disponible sur le portail de la Ville à l'adresse Internet suivante :

[www.habitermontreal.qc.ca](http://www.habitermontreal.qc.ca).

### **Une métropole accessible, 2 cartes pour en profiter!**

Et ce n'est pas tout! Afin de promouvoir le développement durable et limiter l'utilisation de l'automobile à Montréal, le maire de Montréal offre aussi aux familles, en partenariat avec la STM, six mois de gratuité de transport en commun à l'achat d'une carte annuelle OPUS à tarif régulier. Une carte sera offerte par famille bénéficiant du programme d'accession à la propriété. Ces familles recevront également deux cartes ACCÈS MONTRÉAL pour profiter de rabais sur une foule d'activités offertes au sein de notre métropole culturelle.

« La vie de famille ne se limite pas à son voisinage, à son quartier ou aux services de proximité. Notre ville regorge d'attraits et de lieux qui s'étendent tous azimuts sur l'île. Par l'octroi de six mois de gratuité de transport en commun et

de deux cartes ACCÈS MONTRÉAL, nous voulons que nos familles profitent pleinement de ce foisonnement d'activités », de conclure le maire de Montréal.

-30-

[Retour à la page précédente](#)